

Mamoudzou, le 10 avril 2025

Colas Mayotte mobilisée après le passage du cyclone Chido

Depuis le passage du cyclone Chido en décembre 2024, Colas Mayotte et ETPC, filiale matériaux de Colas, sont pleinement mobilisées pour soutenir les habitants de Mayotte, accompagner leurs collaborateurs et participer activement à la reconstruction de l'île. Du fait notamment de leur engagement continu qui s'est traduit par des actions concrètes, humaines et sociales, ETPC et Colas Mayotte regrettent vivement que des mouvements sociaux aient provoqué des blocages illégaux, des tensions sur plusieurs sites ainsi que des perturbations de l'activité.

Nous avons initié des discussions avec l'ensemble des partenaires sociaux pour les deux entreprises dès les premiers jours après le passage du cyclone. Nous rappelons notre attachement au dialogue social et notre volonté à le maintenir afin de trouver une issue rapide à cette situation. Colas Mayotte appelle à l'apaisement pour soutenir les Mahorais et participer activement à la reconstruction de l'île.

Dans cette optique, nous souhaitons partager les principales actions mises en place par Colas à Mayotte depuis le passage du cyclone Chido pour soutenir ses salariés et leur apporter l'aide d'urgence nécessaire.

COLAS MAYOTTE ET ETPC ENGAGEES AU PLUS PRES DES COLLABORATEURS

- Actions d'urgence après la catastrophe :

- Accueil des collaborateurs sur les sites de Colas, avec accès à l'électricité, à Internet, et à l'eau,
- Distribution de repas aux salariés présents pour assurer la continuité,
- Maintien de salaire pour les salariés d'ETPC en activité partielle jusqu'au 31 décembre,
- Lancement d'un accompagnement psychologique via la Medetram pour les collaborateurs traumatisés,
- Déploiement d'outils de soutien : espace d'écoute "Workplace Options", soutien scolaire en ligne pour les enfants,
- Mise en place d'une cellule pour permettre le déblocage anticipé de l'épargne salariale (PEE).

- Valorisation de l'engagement des équipes mobilisées pendant la crise :

- Versement en janvier d'une prime discrétionnaire au mérite aux collaborateurs présents du 14 décembre au 11 janvier.

- **Soutien aux collaborateurs les plus vulnérables :**
 - Création dès janvier de la prime “Chido” avec une approche équitable fondée sur les revenus. Versée à près de 90 % des collaborateurs, avec un acompte rapide dès mi-février, cette prime a fait l’objet d’un dispositif PPV (Prime Partage de la Valeur) pour maximiser le versement et limiter les charges de la prime “Chido”. Cette décision, a d’ailleurs été saluée et appuyée à l’unanimité par les représentants du personnel,
 - Visite des dirigeants du Groupe pour affirmer leur soutien aux équipes locales,
 - Maintien des dispositifs sociaux et de soutien aux collaborateurs.

- **Maintien du dialogue pendant le mouvement social**

Alors que la reconstruction est en cours, un mouvement de grève initié par la CGT vient perturber les sites de Colas. Malgré les blocages et les actes d’intimidation, l’entreprise fait le choix du dialogue et de la médiation :

- Ouverture d’un processus de médiation avec la CGT dès le 7 mars sous l’égide de la DEETS, aboutissant à un accord de principe, malheureusement non signé par le syndicat,
- Condamnation des blocages, violences et séquestrations sur les sites,
- Saisine du tribunal pour garantir la sécurité des collaborateurs et poursuite du dialogue dans un esprit d’apaisement. Poursuite des NAO (négociation annuelle obligatoire) avec l’ensemble des syndicats : la CGTMA n’est pas un syndicat majoritaire chez Colas, elle est représentative au même titre que FO et la CFDT, qui ont choisi de privilégier le dialogue social et de ne pas s’associer au mouvement.

COLAS MAYOTTE ET ETPC ENGAGES AU PLUS PRES DE LA POPULATION ET DES AUTORITES

- **Mobilisation immédiate face à la catastrophe**

Lorsque le cyclone Chido frappe violemment Mayotte, l’île est paralysée. Routes bloquées, infrastructures détruites, populations coupées du monde. Dans ce chaos, les équipes de Colas se mobilisent sans attendre :

- Déblayage en soutien de la Deal de l’ensemble des voies de communication de Mayotte, immédiatement après le passage du cyclone,
- Mise à disposition de nos équipes auprès d’EDM pour rétablir l’électricité sur l’ensemble de l’île,
- Mise à disposition de notre savoir-faire au service du rectorat pour la réouverture des infrastructures scolaires,
- Travaux d’urgence pour le CHM pour rétablir le bon fonctionnement de l’hôpital le plus rapidement possible,
- Soutien aux forces de l’ordre avec nos moyens en matériel de ravitaillement,
- Réquisition de nos matériels terrestres et maritimes par la préfecture pour répondre aux problèmes de salubrité sur l’île et aux besoins de l’ensemble des services publics,
- Lien permanent avec les services du préfet, les services publics, les forces de l’ordre.

- Participation active à la reconstruction du territoire

Depuis le 14 décembre 2024, Colas concentre ses efforts sur la remise en route des chantiers prioritaires et continue ensuite à rebâtir Mayotte. Présent depuis 1970 sur l'île, Colas renforce son ancrage local au service des Mahorais :

- Chantiers d'établissements scolaires et d'infrastructures essentielles, notamment dans l'éducation (lycée des Métiers et du Bâtiment, collège de Vahibé),
- Création de l'usine de dessalement à Ironi Bé,
- Développement de nouveaux procédés constructifs pour répondre aux besoins d'urgence de reconstruction de l'île,
- Engagement public aux côtés des autorités pour la reconstruction durable de l'île, impliquant un lien permanent avec les services du préfet, les services publics, les forces de l'ordre.



Colas (www.colas.com)

Colas, filiale du groupe Bouygues, est un acteur majeur de la construction, de l'entretien des infrastructures de transport et des aménagements urbains. L'activité de Colas s'étend de la production industrielle, jusqu'aux offres de services, en passant par les travaux. Grâce à son ancrage local dans une cinquantaine de pays sur les cinq continents, Colas réalise un chiffre d'affaires consolidé de 15,9 milliards d'euros en 2024, dont 59% en dehors de la France. Fort de ses 64 000 collaborateurs, d'un réseau de 2 000 unités d'exploitation qui portent 3 500 unités de production, et de près de 45 000 chantiers par an, Colas est le partenaire de confiance de ses clients. Colas entretient son esprit pionnier, innovant et responsable pour relier les Hommes et favoriser le développement durable des territoires.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :



Yolande CALICHIAMA

yolande.calichiama.ext@colas-mayotte.fr